

Décision 22-DCC-07 du 07 février 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Ets André Coo par le groupe Maxi Bazar

Posted on: 07 février 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

groupe Maxi Bazar

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Ets André Coo

Lire

Le texte intégral

135.83 Ko